



## **Démenti relatif à l'arrestation présumée du Directeur Général du CNRA**

Le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) a constaté avec regret la circulation, depuis le jeudi 09 avril 2026, d'une information fallacieuse sur les réseaux sociaux faisant état de l'arrestation du Professeur Abdourahamane Sangaré, Directeur Général de l'institution.

Le message incriminé prétend que le Directeur Général aurait été interpellé à son domicile pour des motifs de dissidence politique liés à la gestion des fonds de recherche et à une prétendue coopération scientifique avec le Burkina Faso au détriment de partenaires européens.

Face à cette situation, la Direction Générale du CNRA dément cette information dénuée de tout fondement. En effet, le Professeur Abdourahamane Sangaré n'a jamais fait l'objet d'une quelconque arrestation. Il est libre de ses mouvements et exerce ses fonctions en toute sérénité. Car le Directeur Général était présent à son bureau ce jour, vendredi 10 avril 2026, où il a conduit les séances de travail ordinaires de l'institution.

En outre, les affirmations concernant un prétendu conflit lié à l'acquisition d'un microscope électronique à balayage (MEB) ou à un choix de partenariat idéologique sont purement imaginaires et visent à créer un climat de tension inutile.

Le CNRA tient à rassurer ses partenaires nationaux et internationaux, ainsi que l'ensemble de l'opinion publique, sur la stabilité de sa gouvernance. La recherche agronomique ivoirienne reste focalisée sur ses missions de développement au service des producteurs et de la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire.

À ce titre, la Direction Générale du CNRA se réserve le droit de donner une suite judiciaire à la diffusion de ces fausses informations (Fake News) qui portent atteinte à l'image de l'institution et de son premier responsable.

***Fait à Abidjan, le 10 avril 2026***

***Service Communication Institutionnelle du CNRA***